



**GINGER
CEBTP SOLEN**

Date : 02/04/2010

Dossier : BRO4.A.0079

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE
12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF SAINT PIERRE
78990 ELANCOURT

PROCÈS VERBAL d'ESSAIS

CHANTIER :

ROMUS
Clous pododactiles
Contrôle de l'adhérence

Nature des essais : **Essai à l'Appareil de Frottement à Petite Vitesse (AFPV)**

NF P 98.351

A la demande et
pour le compte de :

GINGER CEBTP
4 rue du fondeur
44805 St Herblain

Date des essais :

Sur site : **Elancourt**
En laboratoire : **Mars – avril 2010**

Etabli :

Le 02 Avril 2010 **Elancourt**

Le chargé d'affaire
R.TURC

Le présent procès-verbal comporte 3 pages. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais. Sauf demande expresse, les échantillons ne seront pas conservés après l'envoi du procès-verbal.

CEBTP-SOLEN

Siège social : 12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF SAINT PIERRE - 78990 ELANCOURT - Téléphone : 01 30 85 24 00

S.A.S au Capital de 2 597 660 € - RCS Versailles B 412 442 519 - Code APE 7112B - N° TVA : FR 31 412 442 519

Email : info@cebt-p-solen.com - Site internet : www.cebt-p-solen.com

Qualifié OPQIBI sous le n° 81 05 0433 - Organisme certificateur déclaré auprès du Ministère chargé de l'Industrie

A la demande et pour le compte de la société **ERAM Industrie**, le **Centre Expérimental de Recherches et d'Etudes du Bâtiment et des Travaux Publics (C.E.B.T.P.)**, a procédé à un essai de **contrôle d'adhérence** sur quatre dalles de clous pododactiles.

1 – Principe de l'essai

L'essai à l'**Appareil de Frottement à Petite Vitesse** (Norme **P 98-351** : Mesure de l'adhérence sur revêtements piétonniers) permet de déterminer, à une vitesse donnée, le **coefficient de frottement dynamique** d'un revêtement de sol.

L'AFPV simule le **glissement d'un piéton** sur un revêtement :

- au moment où le pied repose sur le sol
Σ essai avec **patin plat**

L'essai est pratiqué par **frottement du patin** sur une éprouvette de revêtement.

Appareillage :

- banc rigide de 1,40 m sur lequel est fixée l'éprouvette d'essai
- chariot mobile à déplacement latéral sur le banc ; ce chariot entraîne le patin et le plaque sur l'éprouvette avec une force verticale P
- patin plat en caoutchouc de 150 mm × 100 mm × 20 mm
- charge verticale de 12 daN
- vitesse d'essai de 0,833 m/s, soit environ 3 km/h
- température lors de l'essai de 20 °C
- surface testée mouillée abondamment
- longueur d'essai de 1200 mm

2 – Résultats de l'essai

Les éprouvettes d'essai de 0.32m² ont été réalisées par la société ROMUS qui a vissé les clous sur une plaque de bois en contre-plaqué avec une densité de 362 clous par m². Nous disposons de deux plaques par type de clou

Les résultats des essais sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Société : **ROMUS**
Produit : **CLOUS PODOTACTILES INOX Réf 4360**

Coefficient de Frottement à Petite Vitesse (CFPV) mouillé		
Essai	Patin plat 1 ^{ère} piste	Patin plat 2 ^{ème} piste
1	0.539	0.517
2	0.515	0.521
3	0.523	0.552
Moyenne	0.525	0.53

Σ Résultat : CFPV mouillé = 0,53

Pour les revêtements de sol, on recommande généralement un coefficient de frottement répondant à :

CFPV mouillé \geq 0,25 à 0,50 en fonction du type de sol